



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA – Quatrième session

Rome, 9-10 octobre 2002

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Présence du FIDA sur le terrain
4. Allocations fondées sur la performance
5. La fonction d'évaluation au FIDA
6. Questions financières
7. Contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
8. Rapport de la Consultation
9. Taux de change applicables à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
10. Autre question

Approbation de la diffusion des documents

ANNOTATIONS

1. **Ouverture de la session**

La quatrième session de la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA se tiendra les mercredi 9 et jeudi 10 octobre 2002 à l'Hôtel Meliá Roma Aurelia Antica, via degli Aldobrandeschi 223 (Rome). La session s'ouvrira à 10h30.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire figure dans le présent document (REPL.VI/4/R.1).

3. **Présence du FIDA sur le terrain**

Lors de sa troisième session, la Consultation s'est penchée sur le document REPL.VI/3/R.6, intitulé Renforcer la présence du FIDA sur le terrain et a demandé, suite à son examen, un complément d'information sur les diverses modalités susceptibles de permettre au Fonds de renforcer sa présence sur le terrain de manière économiquement efficace. À cet égard, la Consultation trouvera dans le document REPL.VI/4/R.2 plusieurs options spécifiques assorties de leurs coûts estimatifs. Comme convenu lors de la troisième session de la Consultation, ce document sera examiné avant la réunion à l'occasion d'un séminaire informel prévu le mardi 8 octobre 2002.

4. **Allocations fondées sur la performance**

À sa troisième session, la Consultation a proposé diverses grandes questions qu'elle estimait devoir être examinées. L'une d'entre elles concernait l'allocation de ressources fondée sur les résultats. Le document REPL.VI/4/R.3 présentera à l'intention de la Consultation les principaux critères et principes d'un système d'allocation fondé sur les résultats dans le contexte du FIDA ainsi qu'une proposition en vue d'élaborer et d'appliquer un tel système.

5. **La fonction d'évaluation au FIDA**

Une autre question répertoriée par la Consultation pour examen à sa quatrième session était d'envisager la possibilité d'une fonction d'évaluation indépendante au FIDA. Le document REPL.VI/4/R.4 contient un exposé sur le renforcement de l'efficacité de la fonction d'évaluation au FIDA ainsi qu'un élément de réflexion sur le caractère éventuellement problématique de l'indépendance de cette fonction au FIDA.

6. **Questions financières**

Au titre de ce point, la Consultation souhaitera peut-être conclure les délibérations entamées à sa troisième session sur le pouvoir d'engagement anticipé (PEA) et la participation du FIDA à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés.

7. **Contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA**

Suite à l'examen des questions de politique, la Consultation se penchera sur les contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA.



8. **Rapport de la Consultation**

Une version préliminaire du rapport de la Consultation au Conseil des gouverneurs a été examinée et avalisée par la Consultation à sa troisième session. La Consultation trouvera sous la cote REPL.VI/4/R.5 une version révisée complétant les parties du rapport laissées en suspens pour examen dans la précédente version. Ces ajouts s'inspirent des observations reçues de la part des membres de la Consultation et des documents soumis à la présente session. La version révisée contient également des directives proposées pour régir le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA). La Consultation est priée de compléter l'examen du projet de résolution sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA qui lui a été soumis à sa troisième session et lui est présenté à nouveau sous la cote REPL.VI/4/R.5/Add.1. Le projet de résolution sera ultérieurement joint en annexe au rapport final de la Consultation.

9. **Taux de change applicables à la sixième reconstitution des ressources du FIDA**

Le document REPL.VI/4/R.6, qui sera distribué lors de la session, donne une explication de la méthode utilisée pour déterminer le taux de change applicable aux annonces et aux contributions des membres à la sixième reconstitution et indique les taux de change les plus récents.

10. **Autre question**

Approbation de la diffusion des documents

La politique du FIDA en matière de diffusion des documents prévoit qu'il appartient à l'organe directeur concerné de décider de la diffusion des documents de toute session. En conséquence, il sera demandé à la Consultation d'autoriser que les documents dont elle a été saisie et qu'elle a approuvés à la présente session soient diffusés publiquement.

